

**COMMISSION NATIONALE D’EVALUATION
DES DISPOSITIFS MEDICAUX ET DES TECHNOLOGIES DE SANTE**

AVIS DE LA CNEDiMTS
24 septembre 2019

Faisant suite à l'examen du 24/09/2019, la CNEDiMTS a adopté l'avis le 24/09/2019.

Radiation de la liste des produits et prestations :

La Société Otto Bock France informe la Commission qu'elle ne commercialise plus le pied à restitution d'énergie de classe I GREISSINGER 1A30 détaillé dans le tableau ci-dessous et demande par conséquent sa radiation de la liste des produits et prestations remboursables. Cette référence est inscrite sous nom de marque.

Code	Nomenclature LPPR	Référence à radier
2754720	Pied à restitution d'énergie, classe I, OTTO BOCK, GREISSINGER 1A30	GREISSINGER 1A30

La Commission prend acte de cet arrêt de commercialisation. Le besoin étant couvert par ailleurs, elle émet en conséquence un avis favorable à la radiation de la liste des produits et prestations mentionnés à l'article L 165-1 du code de la sécurité sociale.

Avis 1 définitif